



Coordination ATL :

COALA asbl - Christophe DUEZ / Olivier GEERKENS

[atl.gesves@coala.be](mailto:atl.gesves@coala.be)

0476/968.428 - [christophe@coala.be](mailto:christophe@coala.be)

0476/968.430 - [olivier@coala.be](mailto:olivier@coala.be)

**Commission Communale de l'Accueil du 2 février 2016**

					Prés	Exc.
BODART	Eddy	1	E	Président – Echevin de l'ATL	X	
BOTTON	Florent	1	E	Conseiller communal	X	
DECHAMPS	Carine	1	E	Conseillère communale		X
REYSER	Dominique	1	E	Conseiller communal		
LACROIX	Simon	1	S	Conseiller communal		
FONTINOY	Paul	1	S	Conseiller communal		
PAULET	José	1	S	Bourgmestre		X
PISTRIN	Nathalie	1	S	Conseillère communale		
TILLIEUX	Marc	2	E	Ecole St Joseph - Directeur	X	
PITANCE	Christine	2	E	Ecole communale de l'Envol - Directrice	X	
GILLET	Véronique	2	E	Ecole communale de la Croisette - Directrice		X
MICHOTTE-DEDOBELEER	Roxane	2	E	Ecole Communauté française - Directrice f f	X	
WARNANT	Florine	2	S	Ecole Communauté française - Enseignante		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.		
VANDERSMISSEN	Vincent	2	S	Ecole communale de l'Envol - Enseignant		
GOFFIN	Stéphane	2	S	Ecole communale de l'Envol - Enseignant		
HENNART	Sonia	3	E	Ecole Communauté française		
BARBEAUX	Cécile	3	E	Ecole communale de l'Envol		X
BACCARI	Rafik	3	E	Ecole St Joseph	X	
NIJS	Eric	3	E	Ecole communale de l'Envol		X
HENNART	Sylvie	3	S	Ecole Communauté française		
DEBAUCHE	Sonia	3	S	Ecole St Joseph		X
/	/	3	S			
/	/	3	S			
DOUXFILS	Fabienne	4	E	Asbl Gesves EXTRA	X	
DUBOIS	Valérie	4	E	Asbl Gesves EXTRA	X	
MASSART	Céline	4	E	Les Arsouilles		X
/		4	E	/		
/	/	4	S	/		
/	/	4	S			
/	/	4	S			
/	/	4	S			
HOORELBEKE	Kim	5	E	Bibliothèque communale		
THURION	Jonathan	5	E	Patro Jean XXIII		
ANCION	Eric	5	E	Domaine de Mozet	X	
/	/	5	E			
VAN AUDENRODE	Martin	5	S	Patro Jean XXIII		X
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet		
/	/	5	S			
/	/	5	S			
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE		X
DUEZ	Christophe			COALA asbl – Coordination ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordination ATL	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mme Lazaron, Députée provinciale		X

## 1. Composition de la CCA : Mise à jour

Pas de nouvelles candidatures.

La coordination doit encore rencontrer l'échevine des sports pour susciter des liens avec les clubs sportifs dans le cadre de ses réunions avec les différents présidents de clubs.

Par ce biais, il pourrait y avoir une logique de représentation à définir.

## 2. Approbation du PV de la dernière CCA et de l'ordre du jour.

Le PV de la dernière CCA (8/10/2015) est approuvé à l'unanimité.

L'invitation a été communiquée il y a 7 jours via l'adresse [cca.gesves@coala.be](mailto:cca.gesves@coala.be) avec l'ordre du jour. Il est validé. Plusieurs divers seront amenés en fin de réunion.

## 3. Suivi des débats précédents

### 3.1. Plateforme provinciale namuroise des coordinations ATL

Les coordinateurs se réunissent tous les 2 mois dans une logique d'échanges de pratiques.

Le 26 octobre, c'était à Gesves.

Eddy Bodart, en tant qu'échevin, Valérie Dubois, en tant que coordinatrice de Gesves EXTRA étaient présents aux côtés d'Olivier et Christophe.

Après une présentation de la réalité gesvoise, une question propre à notre réalité a été posée à l'ensemble des 35 coordinateurs et agents ONE :

Comment améliorer le sentiment d'appartenance de nos accueillant-es ?

Voici ce que d'autres proposent et/ou réalisent dans leur commune

- Visualiser cette appartenance via des photos individuelles ou de groupe sur chaque lieu d'accueil
  - Voir plus loin avec la présence de Freddy Gillain, journaliste qui a permis une publication dans le journal Vers l'Avenir
  - En CCA :
    - Utiliser les valves aussi pour cela
    - Créer un « panneau » identifiant la collaboration entre les écoles et Gesves EXTRA
- Intégrer les accueillant-es dans des activités scolaires
- Organiser des réunions entre accueillant-es
- Un temps annuel de « Mise à l'honneur » avec présentation des équipes
- Organiser des temps de convivialité
  - En CCA
    - Organiser un souper annuel avec quelque chose de chouette aussi pour les Enfants.  
Une organisation qui pourrait aussi générer des bénéfices pour Gesves EXTRA
- Mettre en place « Une journée de l'accueillant-e »
- Visualiser les accueillant-es sur le terrain : Badge, ...
  - Nous avons déjà les Sweat shirt... qui semblent être « plus » portés

#### Pour info

La dernière rencontre de la plateforme s'est déroulée à Assesse en janvier.

La question assessoise débattue fut :

« Quel processus et/ou logiciel de facturation utilisez-vous dans vos accueils ? »

### 3.2. Brochure Temps libre

Christophe doit encore vérifier si toutes les factures ont été payées...

### 3.3. Plan d'action annuel

Il a été communiqué à l'ONE sans retour de sa part.

## 4. Activités Extrascolaires

### 4.1. Echos du terrain

- Asbl Gesves EXTRA
  - ✓ Engagement de Monique Seleck à l'issue d'une procédure complexe qui nous a permis de valider et classer 6 candidats par ordre de priorité.  
Elle a la responsabilité de l'accueil centralisé suite au départ de Nathalie.
  - ✓ Engagement d'Amandine Smal pour 5 semaines.  
Cela permet de pallier à certaines absences (Congé ou intervention médicale prévue) et de mettre en « repos » certains animateurs en trop plein d'heures.  
Elle sera présente jusqu'au congé de carnaval inclus ;
    - ⇒ L'enjeu serait de pérenniser cet engagement dont l'évaluation positive en cherchant un financement complémentaire.
  - ✓ Acquisition d'un logiciel qui facilitera l'encodage et l'accès aux données
    - ⇒ L'accès se fait par le web avec un identifiant et un mot de passe.
    - ⇒ L'accès étant personnalisé, il permet de gérer l'accès en simple lecture ou avec modification
    - ⇒ Le logiciel éditera les attestations fiscales et les documents ONE
      - Pour les accueils Gesves EXTRA directement payés aux écoles, les attestations fiscales doivent toujours être éditées.
      - A terme, il serait intéressant de rassembler les infos pour soulager les directions de ce travail.
- Mozet
  - ✓ Pour information, le Domaine accueillera le 17 mai, la journée d'étude annuelle des Coordinations ATL de la Fédération Wallonie-Bruxelles (250 personnes)
  - ✓ Eric communique son fascicule des activités de Carnaval et Pâques.
- Commune
  - ✓ Organisation le 25/03 (16h) d'une table ronde « Devoirs et droits du PO et de l'équipe éducative face à des situations problématiques » (Jusqu'où PEUT-on aller ou DOIT-on aller dans des situations de maltraitance, alcoolisme, difficultés financières... constatées ?)  
Divers experts invités du SPJ, cabinet Milquet, PMS, ... débattront avec quelques acteurs gesvois dont des membres de notre CCA (Eddy Bodart invitera formellement dans les prochains jours).  
Objectif : élaborer une « procédure ».  
La table ronde sera suivie d'un dîner permettant des échanges informels
    - ⇒ URGENT (Cette semaine) : Demande d'alimenter Eddy avec des situations pouvant accompagner le courrier qui sera envoyé aux experts
- Autres
  - ✓ Pas d'information de la Bibliothèque ni du Patro.
  - ✓ Les écoles ne relaient pas d'actualité spécifique.

## 5. Autour des accueillant-es

### 5.1. Rencontre avec les accueillant-es

Une seconde réunion pour tou-te-s les accueillant-es a été organisée le jeudi 21 janvier par Christophe DUEZ et Valérie DUBOIS comme annoncé.

Participation plus élevée : 25 accueillant-es

Nous y avons d'abord présenté l'ATL au sens large, puis l'ATL Gesvois et sa spécificité : l'asbl Gesves EXTRA.

Nous avons rappelé les éléments essentiels :

- Organisation de l'ATL à Gesves
- Appartenance à Gesves EXTRA asbl
  - ✓ Distribution de Sweat-shirt
  - ✓ Image et communication vers les parents
  
- ⇒ Cela a permis de rencontrer aussi des prestataires
- ⇒ Présence d'un journaliste... avec parution d'une photo dans le journal Vers l'Avenir cette semaine.
- ⇒ Les animateurs absents sont invités par mail à se présenter au bureau de Coordination ATL/Gesves EXTRA
  - ✓ 5 l'ont déjà fait
  - ✓ Pas de défraiement possible pour les accueillant-es qui ne sont pas en ordre (Cela officialise le fait d'être membre d'une organisation)
  - ✓ Valérie ne dispose toujours pas de toutes les adresses mail !!!
  
- Accord de convention volontaire à signer
  - ✓ Nécessité d'être membre
  - ✓ Rappel de l'obligation de formation
    - ⇒ Information et Q/R sur les formations ONE
    - ⇒ Présentation des vendredis malins
    - ⇒ Suivi de la formation Coopération organisée à Sorée par la Coordination ATL
  - ✓ Suite aux remarques, la convention a été mise à jour (Valérie la renverra aux directeurs)
    - ⇒ Le N° de compte a été ajouté (Paiement de la cotisation annuelle)
    - ⇒ Ajout d'une info pour les volontaires demandeurs d'emploi ou dépendant de la mutuelle)
    - ⇒ Lien vers le site [www.levolontariat.be](http://www.levolontariat.be)

### 5.2. Formation Coopération En-Jeux !

La formation de base (4 jours) s'est terminée le 18 janvier avec 14 personnes dont la moitié de Gesvois.

3 journées « autonomes » seront encore proposées d'ici le mois de mai avec une vingtaine d'accueillant-es. Il reste une place pour le 16/02 !

### 5.3. Vendredi matin !

La prochaine organisation est prévue le 26/02

- Local Bien être
- 9h30 à 11h30 pour faciliter l'accès en-dehors des habituelles heures de travail extrascolaire
- Thème : Dis-moi comment tu manges, je te dirai qui tu es !
  - ✓ Suite à l'interpellation d'Eddy quant à la validation des messages qui passent au sein de ses vendredis malins, rappel est fait qu'il s'agit d'échanges de pratiques
  - ✓ Cette fois, le thème « part » de
    - ⇒ Brochure sur la gestion des temps de « repas » en collectivités éditée par Coala (avec Latitude Jeunes)  
Elle est commentée et distribuée en CCA (Téléchargeable sur [www.coala.be](http://www.coala.be))
    - ⇒ Outil « Un cuistot presque parfait », édité par l'asbl Résonance en lien avec l'AFSCA pour les animateurs (Téléchargeable sur [www.resonanceasbl.be](http://www.resonanceasbl.be))
    - ⇒ Outil sur le goûter édité par l'ONE [www.one.be/professionnels.accueil-temps-libre/le-goûter](http://www.one.be/professionnels.accueil-temps-libre/le-goûter)
- Ces rencontres sont ouvertes à tout acteur ATL
  - ✓ Des participants à la formation Coopération d'Assesse se sont dits intéressés

## 6. Charte pour lutter contre la pauvreté infantile

Cette charte a été communiquée à l'ensemble des membres de la CCA. Elle a été approuvée par le Bourgmestre et passera pour aval en Collège et Conseil communal. Il s'agit d'un document aux objectifs larges et notre souhait est d'être proactifs afin que la CCA puisse suggérer aux instances communales des modes opérationnels à mettre en place ou à mettre en lumière car déjà existants au niveau de notre commune.

Principalement, il s'agit des objectifs :

*[...] Encourager le droit des enfants à la participation ;*

*- En levant les obstacles, en termes de coûts, d'accessibilité et de différences culturelles, pour faire en sorte que les enfants puissent participer aux jeux, aux loisirs, aux sports, et aux activités culturelles ;*

*- En encourageant les écoles et les intervenants locaux à créer, pour les enfants, de meilleures activités périscolaires et de meilleures infrastructures ;*

*- En développant la participation des enfants issus de milieux défavorisés aux structures de participations existantes.*

- A faire : Soutenir Gesves Extra pour leur permettre de proposer des PAF qui restent accessibles ;
- Fait – A améliorer : Encourager les PO qui agissent sur le territoire à prévoir des systèmes de réduction pour les inscriptions multiples et à prévoir des procédures permettant une accessibilité accrue ;
- A améliorer : Ne pas faire de distinction dans le coût des activités. Le choix des enfants/des parents devrait se faire sur base de l'activité en elle-même...et pas sur le coût ;
- A améliorer : Tisser des liens plus importants avec le CPAS spécifiquement pour le soutien aux loisirs des enfants ;
- A faire : Mieux informer les parents sur les aides mutuellistes.  
Comment faire pour que les personnes actionnent ces aides ? ;
- Fait – A améliorer : Augmenter les possibilités d'accueil pour faciliter l'accès au travail des parents ;
- A faire : Demander l'avis du Conseil Communal des Enfants ;
- Fait : Mettre en avant le travail déjà réalisé au travers de l'entrée dans le Décret ATL de la commune et les missions réalisées depuis longtemps par les clubs sportifs ainsi que le Patro et, plus récemment, par Gesves EXTRA.

## 7. Divers

### 7.1. Défraiement des animateurs

Un débat est né autour des pratiques communes pour défrayer les volontaires au sein des activités de Gesves EXTRA et le cas particulier des prestataires (Indépendants, asbl partenaires...)

- Ce point devra être éclairci en CA de l'asbl et/ou lors d'une réunion avec les directeurs d'école
- Qui organise ? Comment on présente aux parents ?

### 7.2. Agenda

La prochaine CCA est fixée au jeudi 26 mai, 19h.

### 7.3. Mais aussi...

- Mise à jour des sites web :  
La composition de la CCA et des membres des instances de l'asbl Gesves EXTRA doit être vérifiée sur le site [www.gesvesextra.be](http://www.gesvesextra.be) ET [www.gesves.be](http://www.gesves.be) .  
Christophe et Valérie en ont la responsabilité.
- Inscription plaine communale :  
Rendez-vous le samedi 21 mai dès 8h à la Maison de l'Entité
- Conseil Communal des Enfants :  
A la demande de la CCA, des éclaircissements sont donnés par Eddy Bodart.  
Suite au départ de Vincent, une nouvelle personne sera prochainement engagée dont ¼ ETP spécifique à l'animation du CCE. Le profil de la personne est complexe car un autre ¼ ETP est purement administratif (Secteur enseignement).
- Local bien être :  
Demande est faite de décorer ce local pour le rendre plus agréable pour les enfants.  
Ce local est occupé par d'autres groupes, il faut donc gérer cela en bonne collaboration. Eddy rappelle que le cadre futur sera celui de la Pichelotte.
- Activités culturelles :  
Proposition de mutualiser les activités culturelles scolaires en profitant de la dynamique de collaboration existant en CCA.  
Avec un peu d'organisation, cela permettra aussi des économies d'échelle.  
Il y a un accord de principe : aux acteurs d'opérationnaliser cela !
- Subsides ONE :  
Les écoles ont reçu ce jour un versement de Gesves EXTRA lié aux accueils d'octobre 2014 à juin 2015. Il s'agit de l'avance reçue de l'ONE.  
A priori, nous connaissons le coefficient multiplicateur 2015 en avril pour un retour aux écoles dans le courant du mois de mai.